

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Education, périscolaire et jeunesse »

Conseil municipal du 26 septembre 2016
Séance du 6 septembre 2016

18 Classes découverte année 2016/2017 - tarifs

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme GUENDOUZE

Pouvoir à :

M. CABARET

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. ABBADI

Pouvoir à :

Mme FOURRIER-CESBRON

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. AKABLI

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. ASSAMTI

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. BOULAHMANE

Pouvoir à :

M. RIFI SAIDI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38

■ Rapport de présentation :

Madame Yvette FOURRIER-CESBRON, maire-adjointe, expose :

Chaque année, la ville de Creil organise des séjours de classes de découverte, d'une durée de 14 jours, pour les enfants de classes de CM2.

Ces séjours se déroulent au centre de vacances Creil'Alpes à Arâches.

Il est proposé d'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2017, une augmentation de 3 % sur les tarifs actuels, arrondis à l'entier le plus proche. Il est à noter que le coût de ce type de séjour s'élève à 1 032 €, comprenant :

- > hébergement,
- > activités,
- > moniteurs ESF,
- > animateurs,
- > transport.

Il est également proposé de renouveler la réduction de 30 % sur le montant de la participation familiale à partir du 2^e enfant et sur chaque enfant suivant appartenant à la même famille et participant à un séjour se déroulant la même année.

maintenant !

En cas de désistement, la somme de 50 € (correspondant aux frais de traitement du dossier) sera retenue sur le premier paiement sauf cas de force majeure dûment justifiée.

Quotient familial	Tranches	Tarifs actuels	Tarifs au 01/01/2017
CREILLOIS			
Q0	Inférieur à 305	80 €	82 €
Q1	De 305 à < 386	137 €	141 €
Q2	De 386 à < 488	221 €	228 €
Q3	De 488 à < 610	319 €	329 €
Q4	De 610 à < 752	356 €	367 €
Q5 à Q10	Supérieur à 752	441 €	454 €
EXTERIEURS A CREIL			
Q11	CAC	639 €	658 €
Q12	Extérieurs hors CAC	1 002 €	1 032 €

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Éducation, périscolaire et jeunesse » en date du 6 septembre 2016,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de voter les tarifs présentés dans l'exposé.

Article 2 : d'imputer les recettes aux crédits ouverts à cet effet dans le budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **28 SEP. 2016**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 03/10/16

et publication ou notification le 03/10/16

affiché le 28/09/16

CREIL, le 03/10/2016

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT

Envoyé en préfecture le 03/10/2016

Reçu en préfecture le 03/10/2016

Affiché le



ID : 060-216001743-20160926-DLRG161003018-DE